focus Infos
Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX 500 F CFA

N°0067 | du 11 au 25 juillet 2012

CRISE POLITIQUE : LA PRÉSIDENTIELLE DE 2015 EN LIGNE DE MIRE

La cible : un nouveau mandat de Faure GNASSINGBE

POLITIQUE

Sauvons le Togo

Quand le collectif fait le jeu du parti UNIR P.2

GRANDE ENQUETE

LES TAXI-MOTOS AU TOGO :

- **Un secteur en plein essor**
- **Plus de 200 milliards FCFA générés par an**

P.P.7,8,9

ECO - SOCIAL

Foire artisanale du Togo:

Kara abrite la 5è édition PP.10,12

CULTURE

Tournée nationale Cool Catché-m'fri

P.14

OUVERTURE LE SAMEDI
Ateliers TOYOTA-CITROEN CFAO MOTORS Bld Eyadema
8h - 15h non stop
vidange à partir de 25 000F
NOUVEAU! NOUVEAU!
22 23 31 21

Editorial

Infos N°0067 | du 11 au 25 juillet 2012

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

PERMIS DE REVOLUTION

Peut être qu'à force de le répéter, cela finira par s'imposer, même aux plus sceptiques : il n'y a pas d'autre alternative à la résolution des problèmes dont souffre notre pays pour créer les conditions d'un mieux-vivre ensemble, que le dialogue.
Ceux qui prétendent le contraire sont des illusionnistes qui jouent à la roulette russe avec le Togo et ses six millions d'âmes.
Il est faux de soutenir que les dialogues n'ont jamais rien apporté à notre pays mais ont plutôt contribué à exacerber les crises. Les libertés de presse, d'association, le pluralisme politique, l'amnistie, la conférence nationale souveraine, le bulletin unique, le contenu de l'APG aujourd'hui devenu la Bible de la classe politique togolaise, et tutti quanti ont été obtenus grâce à des discussions entre les adversaires politiques, le pouvoir et l'opposition.
Au surplus, si l'on prétend que les dizaines de dialogue n'ont pas produit de résultats probants, que dire alors des centaines de marches plus ou moins pacifiques, des dizaines de mots d'ordre de grèves limités ou illimités ? L'un n'exclue pas l'autre : on peut aisément et ce serait d'ailleurs cohérent, utiliser l'arme des manifestations comme moyen de pression pour obtenir l'ouverture de discussions et y peser.
Aucune mobilisation, aussi géante et massive soit-elle, ne suffit par elle-même à opérer les réformes et créer le cadre d'une société unie et prospère, si elle ne se transforme en courant politique qui pèse dans les négociations, et plus tard en dynamique électorale. Ceux qui ne croient ni en la vertu du dialogue, ni en celle d'une élection, échaudés prétendent-ils par les expériences passées, sont dans leur droit. Mais ils ont tort.
Parce qu'ils pensent qu'un accord politique est suffisant pour réaliser l'alternance, le véritable nœud du problème togolais. En effet, aucun consensus, aucune réforme ne trouverait grâce à leurs yeux s'il n'aboutit pas au changement de régime. Nos institutions comme nos textes législatifs ne sont pas si bancals ni antidémocratiques.

Faut-il rappeler que sous l'emprise du découpage électoral décrié et aujourd'hui réformé, que l'opposition de 1994 a gagné les législatives, en obtenant plusieurs sièges dans les supposés fiefs du parti au pouvoir, notamment au nord du pays?
La réflexion ne devrait-elle pas dès lors tourner plutôt autour de cette question : pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas pu obtenir un seul siège en 2007 au nord du pays alors qu'elle en a obtenu plusieurs en 1994 ?
Plus que le refrain de réformes institutionnelles et constitutionnelles, c'est la capacité de cette opposition à s'unir et à sécuriser le vote de ses électeurs qui est posée. Pour le reste, s'enfermer dans la posture nihiliste actuelle qui consiste à prôner le « *chaos et après on verra* » est irresponsable. Pas seulement.
Elle est antinomique avec la démarche d'information de manifestation et traduit les contradictions qui minent le mouvement initié par le CST.

En effet, il est paradoxal d'appeler au soulèvement populaire et à la désobéissance civile, tout en adressant des courriers d'informations aux autorités compétentes en vue de manifester. Aucune révolution ne s'est faite sous autorisation. Elles se sont toujours réalisées contre les institutions et les lois applicables.

Politique

Sauvons le Togo : L'allié objectif d'UNIR

Ayi d'ALMEIDA

Quand le Collectif fait le jeu du nouveau parti

En politique c'est bien connu, les adversaires se font très peu de cadeaux. La moindre des faiblesses ou la plus petite des difficultés d'un camp est opportunément exploitée par l'autre. Et lorsque le Collectif « Sauvons le Togo », qui ne cache plus ses ambitions de renverser le pouvoir en place, lui offre en même temps l'occasion de mieux se pourvoir en vue des prochaines échéances électorales, une suspicion légitime s'impose : Sauvons le Togo n'est-il pas l'allié objectif d'UNIR ?

Zeus Ajavon, Coordinateur du CST

En effet, une coalition quoique hétéroclite, un véritable « Arche de Noé pour reprendre les mots un membre du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) pour décrire ce Collectif, capable de mobiliser un jour ouvrable et pluvieux , 500.000 manifestants selon ses responsables, rien que dans la Commune de Lomé, soit plus du 1/3 de la population de cette agglomération, plus des 2/3 de son corps électoral et un peu moins d'un 1/10è de la population totale du pays, ne devrait être obsédée que par une chose : transformer ces manifestants en potentiels électeurs et ces géantes mobilisations en victoires électorales. Et le plus tôt serait le mieux d'autant plus que l'adversaire en face, aujourd'hui regroupé au sein d'UNIR (Union pour la République), nouvelle formation portée sur les fonts baptismaux le 14 avril dernier, n'est pas encore prêt pour quelque joute électorale. Depuis la création de ce parti et la mise en place d'un bureau provisoire, peu de choses ont évolué sur le terrain. Pas de congrès d'installation du directoire définitif, pas de bureaux ni de démembrements dans les préfectures... En clair, la structuration d'UNIR n'a pas encore été réalisée pour que le parti soit opérationnel. Bien plus, les grandes lignes comme l'élaboration d'une stratégie globale d'implantation et de communication n'ont pas été définitivement adoptées. Autant dire que c'est une formation pas encore en état de marche. Ajouté à cela, les résistances d'anciens barons et les problèmes non résolus parce que pas encore clairement posés sur le renouvellement des candidats aux élections législatives, vous avez le tableau d'un parti qui a besoin davantage de temps pour se structurer, s'organiser, s'implanter avant de se lancer dans la bataille des élections. L'opposition a donc plutôt tout intérêt à ce que les élections se déroulent dans les délais constitutionnels, voire de façon anticipée afin de prendre de court le parti présidentiel ; dans les deux cas en mutualisant ses moyens et en s'organisant afin de sécuriser le vote.
En créant et en alimentant une crise, qui entraînerait de facto le report sine die des élections (un report d'un an souhaite-t-il), le Collectif devient l'allié objectif d'UNIR en ce qu'il lui permet de combler le retard dans sa structuration et de résoudre à temps ses contradictions internes, afin d'être prêt au moment opportun pour se lancer dans la compétition électorale.

Jean-Pierre FABRE à l'Elysée :

Eric TCHALIM

Une visite qui fait beaucoup de bruit

Selon une information publiée par le site officiel de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), son leader, Jean-Pierre FABRE a été reçu le 04 juillet dernier à l'Elysée par Monsieur Thomas MELONIO, Conseiller Afrique du Président de la République Française. Cette information a été confirmée par des sources diplomatiques qui ont précisé cependant que monsieur MELONIO n'est pas le conseiller Afrique de François HOLLANDE, mais plutôt l'adjoint de Mme Hélène le GALL, la conseillère Afrique.

N'empêche que cette visite a été présentée pour d'évidentes et légitimes motivations politiques comme la consécration de la stature internationale de monsieur FABRE et le début d'une prise en compte des revendications du Collectif « *Sauvons le Togo* » ; le site de l'ANC déclarant que « *Jean-Pierre FABRE a informé le Conseiller du Président de la République Française de la réalité de la crise togolaise. Il a insisté sur la situation actuelle de tension, qui résulte des violations répétées de la Constitution, des Lois de la République et des droits de l'Homme par le régime RPT ainsi que de l'entêtement de celui-ci à vouloir organiser des élections frauduleuses malgré les mises en garde des partis politiques et de la Société civile, et l'hostilité des populations togolaises* ». Sur une radio de la place, monsieur Agbéyomé KODJO va encore plus loin, très loin en affirmant que l'Elysée tout comme les autres pays occidentaux amis du Togo ont apporté leur soutien à Jean-Pierre FABRE et montré leur disponibilité à accompagner le CST pour mettre fin au pouvoir actuel avant 2012. Ce qui l'a fondé à appeler à une désobéissance civile. Tout ceci est à ranger dans l'exploitation politicienne normale d'un évènement. La réception par la cellule africaine de l'Elysée de leaders d'opposition est une pratique régulière de la politique française, qui est d'être attentive et à l'écoute de toutes les opinions et tendances, afin d'amener le cas échéant, les acteurs au nécessaire dialogue, nous a confié un diplomate français. De fait, il n'y a rien d'exceptionnel à cette visite puisqu'avant monsieur Fabre et certainement après lui, des leaders de l'opposition d'autres pays à travers le monde, seront reçus et écoutés.
Ce qui est intéressant est que cette visite intervient à un moment de crise au Togo. Le CST serait donc mal inspiré de ne pas l'exploiter, voire l'instrumentaliser, en faisant une tonne.
Cette sur-médiatisation d'un évènement banal est à consommation des militants et autres manifestants du Collectif, aux fins de les mobiliser davantage. Elle est de bonne guerre puisque le gouvernement n'hésite pas non plus à capitaliser sur tous les évènements en faveur de son image, comme par exemple la dernière visite d'Hilary Clinton, la secrétaire d'Etat américaine. Autant l'opposition a cherché à marginaliser la portée de cette visite, autant elle doit comprendre également la tentative par le pouvoir de relativiser au maximum la réception de Jean-Pierre Fabre à l'Elysée. Ainsi va le jeu politique.

Colina
ECOUTER - INNOVER - ASSURER
ASSURANCE AUTOMOBILE
Avec Colina Togo,
choisissez des solutions
adaptées à vos besoins et
roulez en toute sérénité.
BENIN BURKINA FASO CAMEROUN COTE D'IVOIRE
GABON GHANA MADAGASCAR MALI SENEGAL TOGO
> www.groupecolina.com
Je pense, donc
je m'assure à Colina

Crise politique : la présidentielle de 2015 en ligne de mire

Ayi d'ALMEIDA

La cible : un nouveau mandat de Faure GNASSINGBE.

La survenance et la persistance de la crise politique actuelle continue de surprendre plus d'uns. Si le Togo est coutumier des tensions à quelques mois des échéances électorales, elles ont toujours été la conséquence des polémiques sur le cadre et les conditions d'organisation des élections. Mais cette fois-ci, les objectifs poursuivis par les déclencheurs de la crise ne sont pas clairement identifiés. Et pour cause, ce qui est en jeu n'est pas tant les prochaines législatives mais plutôt l'élection présidentielle de 2015.

Elle est la mère de toutes les élections au Togo, du fait même de la nature de notre régime politique qui est semi-présidentiel, avec un Exécutif bicéphal et une forte prédominance du Président de la République élu au suffrage universel direct sur le Premier ministre, surtout en cas de concordance entre la majorité présidentielle et celle parlementaire ; la cohabitation étant un cas de figure que le Togo n'a pas encore expérimenté. De fait, avec la culture du chef qui est la nôtre, et les pratiques institutionnelles où tout part et revient au Président de la République, la plupart des partis politiques et leurs leaders ont fait des élections présidentielles leur priorité absolue. L'une de ses plus pathétiques illustrations et du peu de considération envers le Parlement qui a pourtant un rôle central dans une démocratie, est l'échec des discussions à 4 entre le gouvernement, le RPT , le CAR et l'ANC pour cause de désaccord sur l'échelle des priorités des thèmes de discussion ; les partis d'opposition malgré la proximité des élections législatives (8 mois) préférant aborder les questions touchant aux élections présidentielles qui elles, ont lieu 36 mois plus tard. Et l'un des sujets qui leur tient à cœur est la limitation des mandats à 2 : l'exigence du retour à la Constitution de 1992 soulevée par le Collectif « Sauvons le Togo » étant motivée essentiellement également par cette limitation. Il s'agit pour l'opposition d'empêcher Faure Gnassingbé de rempiler en 2015 pour un troisième mandat. En clair, les leaders de l'opposition veulent que ce mandat soit son dernier. Et ils ne sont pas les seuls.

« TSF 2015 ».

Convaincue qu'un pays apaisé et calme qui organiserait des élections législatives acceptées au dernier trimestre 2012, offrirait un boulevard au Président de la République et le mettrait en pôle position pour 2015, une partie de l'opposition est décidée à empêcher à tout prix et à n'importe quel prix ce scénario, en provoquant une vive tension qui aboutirait à une insurrection et entraînerait la chute du régime. Pour elle, si Faure Gnassingbé ne doit pas se représenter, si la limitation de mandat doit être appliquée au Président actuel et donc rétroagir comme elle le souhaite, ce ne sera pas grâce aux réformes dont elle est convaincue qu'elles n'interviendraient pas, ni aux accords politiques dont elle ne veut pas. Elle a ainsi opté pour la rue qui, espère-t-elle, dictera sa loi au pouvoir en place.

Elle est rejointe et soutenue stratégiquement par certains au cœur du pouvoir qui n'arrivent plus à cacher leurs ambitions, estimant que leur heure est venue de se positionner pour la magistrature suprême. Ils alimentent la crise par personnes interposées

Faure GNASSINGBE, PR

dans une alliance contre nature. Leur but n'est pas de faire tomber un régime auquel ils appartiennent et dont ils sont les grands apparatchiks, contrairement aux tenants de la logique insurrectionnelle de « Sauvons le Togo ». Il s'agit pour eux de créer une situation de crise ouverte, voire permanente qui dissuaderait Faure Gnassingbé d'envisager un troisième mandat. Pour eux, « l'alternance se réalisera dans notre propre camp » comme ils le confient. Ils boivent donc du petit lait face à la crispation actuelle, assurent le service minimum quant à la riposte médiatique et entretiennent de discrètes mais réelles relations avec le CST, en l'alimentant en informations de premiers choix ; mais également financièrement. La révolution dite Kpatima est en réalité un mouvement « TSF 2015 » (Tout sauf Faure en 2015). Viennent s'y greffer tous les anciens proches de feu Gnasssingbé Eyadéma aujourd'hui marginalisés pour diverses raisons, et qui répandent leurs frustrations et aigreurs à longueurs de colonnes de journaux ou sur les ondes des médias, les pro-Kpatcha qui ruminent leurs rancoeurs, les « bitosards » de tous acabits et toute une cohorte de nostalgiques qui peuvent se prévaloir de tout, sauf de l'habit de démocrate. Voilà le cocktail explosif qui s'oppose à un troisième mandat de Faure Gnassingbé ; visiblement pas pour les mêmes raisons : les uns pour enfin conquérir le pouvoir, les autres pour ressusciter le passé aujourd'hui révolu où ils régnaient en maîtres absolus. La réussite d'un tel mariage contre nature aboutirait certainement à un divorce « sanglant » parce que ne pouvant être qu'un marché de dupes. Lorsque par exemple le bouillant Abass Kaboua, autoproclamé « détenteur des secrets de la République » adoubé par le CST dont il est devenu le porte-flingue, s'associe dans l'entreprise de démolition du Président de la République avec Agbéyomé Kodjo ; deux personnalités dont on connaît les rôles dans les années troubles, comme à d'autres comme Antoine Folly, passé maître dans l'art du yo-yo politique, ce n'est certainement pas la démocratie qui en sort gagnant.

REFORME OU ACCORD POLITIQUE.

La question de la limitation des mandats est cruciale. A notre époque moderne et parce que les pratiques antérieures y incitent, le mandat présidentiel, quelqu'en soit la durée doit être limité. Non pas simplement pour favoriser l'alternance mais pour éviter un trop long règne, qui finit toujours par une personnalisation du pouvoir et par détourner son détenteur de l'essentiel, la satisfaction des besoins des populations. Cependant, en l'état actuel de notre législation et à cause des errements passés de l'opposition, le mandat est illimité. Il faudra, comme l'a préconisé le Cadre permanent de dialogue et de concertation (CPDC), instaurer une limitation à deux mandats. Selon un vieux principe de droit qui veut que la loi ne rétroagisse pas, cette limitation ne saurait s'appliquer au Président en exercice. A moins qu'évidemment, un consensus soutenu par un rapport de force politique en faveur des tenants de la rétroactivité ne se dégage dans le sens contraire ; ou qu'une majorité qualifiée ne le décide au Parlement. Dans tous les cas, rétroactivité ou pas, le peuple souverain aura le dernier mot ; lui qui a par exemple tranché finalement la question du 3è mandat d'Abdoulaye Wade au Sénégal, en votant pour son adversaire lors de l'élection présidentielle.

Vertu du citoyen

Eric TCHALIM

Evitons les troubles du voisinage et les tapages nocturnes

L'émission de bruit est inhérente à l'activité humaine. Plus les agglomérations se développent et s'étendent, avec leur cortège de multiplications d'activités et de logements, plus les bruits émis prennent une certaine ampleur. Mais il existe un seuil de tolérance, aussi bien traditionnellement que légalement admis, et au-delà duquel les auteurs de leur émission sont sanctionnés, y compris pénalement.

En effet, certains bruits peuvent être constitutifs de nuisances sonores. La loi civile et quelques fois la loi pénale permettent de faire mettre un terme ou de réduire des bruits persistants. Ainsi, si les pleurs d'enfants, l'ouverture ou la fermeture de portes, le déchargement de colis d'une livraison sont tolérables etc., l'organisation de campagnes de prières nocturnes en plein air et à proximité de lieux d'habitation, la musique à fond des bars ou des kiosques de vente de CD proches de locaux professionnels la journée ou de logements la nuit, sont inacceptables.

Selon l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. ». Le respect d'autrui commence par celui de ses voisins. Comme la vie en société impose le voisinage, chacun doit pouvoir jouir en toute tranquillité de son logement. Il est donc important d'éviter d'organiser des manifestations ou évènements (prières, mariages, anniversaires etc...) qui entraîneraient du bruit (musique, éclats de rire) aussi bien en journée qu'en soirée, avec un niveau élevé de décibels qui risqueraient de troubler son voisinage, sans l'en avoir préalablement avisé. De même, il est inapproprié d'effectuer des travaux avec de gros engins ou des instruments bruyants tard le soir ou tôt le matin, qui troubleraient le sommeil des voisins.

Pour tous ceux qui sont gênés par ces nuisances sonores, à défaut d'un règlement à l'amiable pour les faire cesser, il leur est possible et loisible de faire dresser un constat par la police, la gendarmerie ou un huissier. En cas d'échec d'un règlement à l'amiable, faites établir un constat par la police ou la gendarmerie ou par un huissier. Vous pourrez ensuite adresser une injonction par lettre recommandée à l'auteur des bruits.

S'il n'y a aucune amélioration, vous pourrez alors demander des dommages intérêts pour trouble de jouissance auprès du tribunal (procédure civile) ou porter plainte contre l'auteur des bruits pour atteinte à la tranquillité publique. Si vous êtes menacé suite à la procédure, avec menaces ou voies de fait, portez plainte.

En outre, si vous êtes gêné par des bruits provenant de la circulation de véhicules sur la voie publique, d'établissement recevant du public (discothèque, débit de boissons, salle de sport, etc.), de travaux de chantier, etc, vous pourrez vous adresser au président de la délégation spéciale de votre commune. Il peut prendre un arrêté pour faire cesser ou atténuer le bruit.

Manifestations :

Le Collectif « Sauvons le Togo » à l'intérieur du pays.

Ozias ALLELUIA

Le Collectif « *Sauvons le Togo* » étend ses manifestations à l'intérieur du pays cette semaine. Le dimanche 2 et le jeudi 5 juillet derniers, ses meetings ont été empêchés par les forces de l'ordre qui ont usé de grenades lacrymogènes pour disperser les participants, venus nombreux pour suivre les explications concernant le bien fondé des actions du collectif ainsi que le contenu de la plateforme revendicative. Selon les responsables de ce Collectif, toutes les démarches administratives ont pourtant été effectuées conformément à la loi régissant les manifestations publiques et aucune interdiction ne leur a été signifiée : « *Nous sommes surpris de ce qui se passe aujourd'hui. J'ai appelé le Premier ministre qui m'a dit qu'il n'a jamais ordonné la répression de la manifestation. Même chose avec le ministre de la Sécurité. Apparemment, personne n'a donné l'ordre pour que la manifestation soit réprimée. Dans tous les cas, nous ne désarmons pas. Nous allons continuer les manifestations que nous étendrons sur tout le pays à partir de la semaine prochaine* », a déclaré Me Zeus Ajavon, coordonnateur du Collectif. De fait, le dimanche 8 juillet denier, il a tenu un grand meeting à Kpalimé qui s'est déroulé sans heurts. « *La constitution togolaise n'interdit pas ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes fiers de ce que les populations sont massivement sorties pour écouter les messages que nous leur avons apportés* », a indiqué Abass Kaboua, président du Mouvement des Républicains Centristes (MRC), membre du Collectif.

Il faut rappeler que les poursuites judiciaires contre certains responsables du collectif continuent toujours. Ils ont été écoutés en fin de semaine dernière par le doyen des juges d'instruction.

Les femmes mariées togolaises peuvent porter désormais leur nom de jeune fille

Ozias ALLELUIA

Le Togo dispose désormais d'un nouveau Code des Personnes et de la Famille. Il permet à la femme de garder son nom de jeune fille en plus de celui de son mari. Auparavant, lorsque la femme se marie, elle perd son nom de famille et prend celui de son mari jusqu'à la dissolution du mariage, par divorce ou par décès. Désormais, ce ne sera plus le cas.

En outre, la femme participera au même titre que l'homme aux charges du ménage et devient aussi responsable du foyer : « C'est une manière de jouir des avantages du port du nom de jeune fille tout en étant mariée. Concernant le ménage, il faut que les deux conjoints puissent se soutenir mutuellement et participent chacun à l'évolution du foyer », a déclaré un juriste.

Exercice 2011

La NSCT dégage une marge bénéficiaire de 976 millions FCFA

Franck NONNKPO

A l'issue de son Assemblée Générale annuelle tenue le mardi 03juillet 2012 dans ses locaux à Lomé, la Nouvelle Société Cotonnière du Togo(NSCT) a initié une rencontre avec la presse. Objectif : présenter le bilan de l'exercice de l'année 2011.

Des explications du Directeur Général de la NSCT M.DJAGNI Kokou, il ressort que la Société a affiché à fin décembre 2011 une marge bénéficiaire de 976 millions de FCFA. Selon une décision de l'Assemblée générale, une partie de cette somme (420millions de FCFA) sera distribuée aux actionnaires. Cela permettra à la société de disposer de fonds propres pour ses activités, a expliqué le D.G. Pour lui, cette performance de la NSCT s'explique par un meilleur niveau de la production cotonnière, une meilleure vente du coton (1200F/ Kg) par le Togo sur le marché international.

Née des cendres de la SOTOCO, il ya trois ans, la NSCT, à en croire M. DJAGNI, a connu un début difficile marqué en 2009 par un déficit de 262millions de FCFA et un modeste bénéfice de 37O millions de FCFA.

DG NSCT (à droite)

Le capital de la NSCT est constitué à 60% par l'Etat(actionnaire majoritaire) et à 40% par la Fédération des producteurs , appuyée par l'Union Européenne à hauteur de 8OO millions de FCFA .

11 Juillet 2012

25 ème Journée Mondiale de la Population

Claude DEKOR (Stagiaire)

Le 31 Octobre 2011, l'humanité comptait 7 milliards d'âmes. Un chiffre qui appelle à une prise de conscience des innombrables enjeux et défis qu'il soulève. Chaque année, est célébrée justement, le 11 Juillet, la Journée Mondiale de la Population (JMP). Au Togo, l'agence des Nations Unies en charge des questions de population, l'UNFPA entend faire de cette occasion une opportunité de plus dans la vulgarisation de l'information en matière de santé de la reproduction et surtout d'accès aux services.

Selon l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population), 15% des femmes enceintes sont atteintes d'une complication susceptible de causer leur décès durant l'accouchement ; pourtant, une forte proportion de femmes n'ont pas accès aux soins obstétricaux de base qui sauveraient leur vie et assureraient la survie de leurs bébés. Placée cette année sous le thème « accès universel aux services de santé procréative », la Journée Mondiale de la Population est pour l'UNFPA l'occasion de centrer l'attention sur l'urgence et l'importance de la population et de la santé procréative, surtout dans le contexte du développement général. Le lancement officiel des différentes activités a eu lieu le 10 Juillet, et a rassemblé les officielles et les différentes couches de la population togolaise au Centre Médico-social de Tokoin Doumassesse. Les actions de l'UNFPA aux côtés du gouvernement s'axent autour des thématiques : démographie (analyse, recensement et projection démographique), santé de la reproduction (qui consacre la majorité des ressources déployées) et genre. Pour l'assistant au représentant de l'UNFPA au Togo, Koffi Afelete VIDZRAKOU « il faut maitriser la fécondité pour éviter aux couples d'avoir des problèmes avec un nombre élevé d'enfants issus souvent de grossesses non désirées ; la maitrise de cette fécondité passe aussi par la planification familiale. Planifier le nombre et l'espacement des enfants permettra de faire face dans de bonnes conditions à la survie des enfants et à la prise en compte de leurs besoins ». Et l'Etat a besoin de façon stratégique de cette planification pour faire face efficacement aux problèmes de démographie et de développement. Le point 5 des objectifs du millénaire pour le développement vise l'amélioration de la santé maternelle.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
• **Rédaction**
Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM
• **Collaboration**
Ozias ALLELUIA
Martial B
Euphrasie YEME
• **Distribution**
Komlanvi Delali AGBOH
• **Maison du journalisme**
Casier N°49
• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 9005 4237 / 9958 7773
• **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 2227 0777 / 2235 7766
Lomé Togo
• **Tirage**
2500 exemplaires

moov'in

De nouveaux tarifs pour encore plus de fun entre amis !

moov no limit*

Potins, chagrins, bons plans,... on a toujours quelque chose à raconter à nos amis. Ça tombe bien car, grâce à Moov'in, on aurait tort de se priver ! Maintenant, tu peux appeler tes **5** numéros complices à **30 f/min** et les autres numéros Moov'in à **75 f/min**... même que de 23h à 6h, tu peux téléphoner à tes numéros complices et à tous tes potes Moov'in pour **40 f** les **20 min** ! Et ce n'est pas fini ! Avec Moov'in, envoie **11 sms** pour **20 f** chaque jour et surfe **30 min** sur internet à **150 f** chaque jour, par souscription en envoyant «free» au **3131**.

Compose simplement ***106*1#** et pour **100 f** tu pourras migrer vers Moov'in.

Avec Moov, partage encore plus avec tes amis.

drive dentsu

30 min d'internet à 150 f/jour

30 f/min vers 5 numéros complices

20 min à 40 f de 23h00 à 06h00*

11 SMS à 20 f/jour

75 f/min vers Moov'in

> Composez ***106*1#** (migration à 100 f)

*En intra profil et vers les numéros complices

groupe etisalat

www.moov.tg

Service Client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Les Zémidjan au Togo

Le secteur en plein essor

Franck NONNKPO

Les 28 et 29 novembre 19 90, au plus fort de la crise socio politique, les conducteurs et transporteurs routiers avaient lancé un mouvement de grève pour protester contre l'obtention obligatoire du permis de conduire professionnel imposé par l'administration togolaise pour lutter contre la recrudescence des accidents de la route. Cela eut pour conséquence une paralysie des activités économiques. Suite au chaos né de ce mouvement d'humeur, des propriétaires de motos avaient eu une idée ingénieuse : utiliser leur engin comme moyen de transport urbain. Un nouveau secteur d'activité venait ainsi de voir le jour : le marché de taxi-moto qui a définitivement pris racine avec la grève générale illimitée déclenchée le 12 novembre 1992.

Plus de 200 000 zémidjan exercent au Togo

Cette activité n'était pas exclusivement togolaise ; elle existait déjà dans certains pays de la sous –région- ouest africaine, notamment au Nigeria et surtout au Bénin d'où vient le nom «Zémidjan » donné aux pratiquants de cette activité. Tiré du Fon, une langue parlée au Bénin, « Zémidjan », littéralement, signifie : « amène-moi vite ».

Au Bénin, cette activité tire son origine des taxis Kanan (engins à deux roues utilisés pour le transport), en vogue dans les années 6O dans la région de Porto Novo. Les taxis Kanan étaient une alternative pour juguler les difficultés de transport dans certains milieux de la région de Porto Novo, difficiles d'accès aux taxis traditionnels. Grâce à ce moyen, les femmes pouvaient amener leur « Kanan » (pâte de manioc) au marché de nuit.

Timide au départ (121motos en 1990 sur tout le pays), le marché de taxi-moto est aujourd'hui en plein essor au Togo. En 2011, le nombre de personnes exerçant dans ce secteur est estimé à près de 213807.

Selon une étude réalisée par Ibrahim CHITOU, Maître de Conférences à l'Université Paris 13 Paris Nord, on trouve dans le secteur ,26 profils de prestataires. Les plus représentatifs sont : les chauffeurs, mécaniciens, menuisiers, maçons et peintres (53%, les chauffeurs et les mécaniciens représentant 30%) ; étudiants et élèves (6,5%).

8% des prestataires sont sans niveau scolaire, plus de 42% ont un niveau secondaire. Les tranches d'âges varient entre 20 et 40 ans. Ainsi 48% des prestataires ont moins de 31 ans, 91,5% ont entre 21 et 40ans.73,5% des pratiquants en font une profession permanente et 26% une activité occasionnelle.

Les motivations sont évidemment diverses et variées. 36% de Zémidjan disent exercer ce métier pour sortir du chômage. C'est le cas d'Armel, un jeune diplômé de l'université de Lomé. « *Après ma Maîtrise en Lettres Modernes, je traînais de bureau en bureau à la recherche du travail. Après plusieurs mois de cette galère qui était devenue insupportable pour moi, j'ai décidé, sur les conseils d'un ami, d'exercer dans ce secteur (ndlr : secteur de taxi-moto). L'idée au départ était de parvenir à joindre les deux bouts en attendant de trouver mieux. Mais avec le temps, j'ai dû me rendre compte que c'est un métier, très lucratif, même s'il demande beaucoup d'efforts physiques. Aujourd'hui, je ne vois pas ce qui pourrait me faire abandonner ce boulot puisque grâce à lui, je gagne ma vie et j'ai derrière moi des réalisations que vous ne pouvez imaginer. A présent je comprends mieux l'adage qui dit qu'il n'y a pas de sot métier* », témoigne-t-il fièrement.

Comme Bawoubadji, 31 ans à la recherche d'un capital pour investir dans le commerce, ils sont environ 35% à exercer dans le secteur pour la même motivation, tandis que 22 ,5% trouvent dans cette activité une occasion pour améliorer leurs revenus.

On constate ces cinq dernières années, un boom dans le secteur marqué par une entrée massive d'opérateurs. Cet accès important au marché de taxi –moto, résulte, selon le Professeur CHITOU, d'une baisse importante du ticket d'entrée liée à l'importation massive des motos coréennes et chinoises à bas coûts. Sanili, Sonya et Sanya(125 cm3), sont les marques de motos essentiellement utilisées. Par ailleurs, fait remarquer le professeur CHITOU, l'inorganisation du secteur (absence de régulation) ne permet pas aux entrepreneurs déjà installés de construire stratégiquement leur positionnement afin d'ériger des barrières à l'entrée.

On note également pendant les vacances une importante affluence sur le marché de taxi-moto due à l'entrée des élèves pour qui, cette activité constitue un créneau pour gagner un peu d'argent.

Contribution des taxis-motos à l'économie nationale

Le secteur génère plus de 200 milliards FCFA par an

Lola AKOMATSRI

Le métier de conducteur de taxi-motos est plus que jamais en vogue au Togo. Devenu un rempart à la pauvreté et une béquille à l'auto-emploi, ce métier occupe une part importante dans l'économie togolaise. Bien que faisant partie du secteur informel, les conducteurs de taxi-motos génèrent plus de 200 milliards de francs CFA par an selon les organisations syndicales qui régissent le secteur. Tout un système sur lequel se sont greffées et vivent des activités connexes.

Comme toute autre activité commerciale, conduire une taxi-moto implique des revenus financiers et des profits. Une manne financière qui au Togo, a un effet d'entrainement sur les autres secteurs d'activités et sur l'économie nationale dans son ensemble. Selon les estimations du Collectif des Organisations Syndicales des Taxi-Motos du Togo (COSTT), le montant total des recettes enregistrées par l'ensemble des « zémidjan » au Togo est évalué à plus 200 milliards de F.CFA par an dont près de 150 milliards de F CFA générés à Lomé, sachant que le parc automobile des taxi-motos se chiffre à environ 213.807. Des revenus qui sont susceptibles de connaître une augmentation exponentielle du moment où le transport public est quasi inexistante au Togo et vue la demande croissante de la population urbaine.

Un secteur très lucratif

Même s'il n'y paraît pas, un conducteur de taxi-motos gagne plutôt bien sa vie. Il enregistre en moyenne 8 000 FCFA de recette par jour soit environ 200000 FCFA/ mois. Un pactole qu'il n'arrive à obtenir qu'après plus de 12 heures de travail cumulées par jour. En effet, pour chaque « zémidjan », c'est une course contre la montre. Seul le temps compte. Avec à peine une heure 30 minutes de repos dans la journée le « zémidjan » traque son client à

Un zémidjan s'approvionnat dans une station d'essence

(Suite à la page 8)

Le secteur génère plus de 200 milliards FCFA par an

(Suite de la page 7)

tout coin de rue quel que soit le moment de la journée. Il transporte en moyenne 55 clients par jour contre 150 FCFA la course au minimum.

Cependant, il est important de rappeler que le conducteur de taxi-moto n'empoche pas la totalité de ses revenus. A peu près la moitié de ses recettes passe dans l'achat de carburant. Au moins 3570 FCFA pour 06 litres d'essence/super au cours d'une journée. Il doit aussi en déduire 2000 FCFA pour le propriétaire de la moto au cas où il ne l'est pas lui-même. Ce qui ne lui laisse qu'un bénéfice net de 2.680 FCFA au quotidien, selon une étude publiée en Janvier 2012 par le COSTT. Selon les résultats de l'enquête, le conducteur de taxi-moto gagne environ un bénéfice net de 2.680 FCFA soit environ 67.000 FCFA par mois ou encore 804.000 FCFA par an en moyenne. Une manne non négligeable en comparaison avec d'autres corps de métier sur le plan national.

Mieux encore c'est l'élève qui surpasse le maître. En effet, un conducteur de «zémidjan» au Togo gagne plus qu'un même conducteur au Bénin. Les revenus de ce dernier sont deux fois inférieurs à ceux du «zémidjan» togolais soit environ 331 200 Fcfa par an. Toutefois, Le plus gros des profits pour les «zémidjan», est généré par la ville de Lomé. Environ 153.336.200 FCFA par jour sont générés par les 57.215 conducteurs de taxi-motos que compte la ville de Lomé. Soit plus de 46 milliards FCFA seulement en termes de bénéfice net.

Le zémidjan fait vivre des activités connexes

La contribution des taxi-motos va au-delà de ses gains personnels. Dans l'exercice de son métier, le conducteur de taxi-moto fait vivre également d'autres secteurs d'activités qui sont de près ou de loin liés à l'entretien technique, l'approvisionnement en carburant de son engin.

Les essenceries notamment Total, MRS, Texaco sont les premiers à profiter de l'activité des taxi-motos. Ils brassent plus de 61.277.265.000 FCFA par an provenant de l'approvisionnement en carburant des « zémidjans » dans les stations services.

D'autre part, un conducteur de taxi-moto consacre au moins 1 jour dans le mois pour la révision de sa moto. Ce qui créé du travail et des revenus pour les réparateurs et les vendeurs de pièces détachées. Un réparateur peut espérer se faire 2.500 FCFA le mois. De même que la réparation d'un taxi-moto génère 7000 FCFA de revenu mensuel pour un vendeur de pièces détachées. Les chiffres sont encore plus impressionnants à l'échelle nationale. Pour la seule ville de Lomé, les « zémidjans » dépensent plus de 1.716.450.000 FCFA chez les réparateurs et en dépensent 4.806.060.000 en achat de pièces détachées pour leurs motos.

Un secteur qui mérite donc toute l'attention de l'Etat en vue de son organisation.

Tableau récapitulatif :

CONTRIBUTION DES TAXI-MOTOS DANS L'ECONOMIE TOGOLAISE

GAIN individuel	UN CONDUCTEUR	UN PROPRIETAIRE	UN REPARATEUR	ESSENCERIE	ETAT IMPOT	ACHAT Pièces Détachées
Jour	2.680	2.000	-	3570	-	-
Mois	67.000	50.000	2.500	89.250	-	7.000
Année	804.000	600.000	30.000	1.071.000	8.500	84.000
GAIN collectif	**CONDUCTEURS**	**PROPRIETAIRES**	**REPARATEURS**	**ESSENCERIES**	**ETAT IMPOT**	**ACHAT P.D.**
Jour	153.336.200	114.430.000	-	204.257.550	-	-
Mois	3.833.405.000	2.860.750.000	143.037.500	5.106.438.750	devrait percevoir annuellement dans la commune	400.505.000
Année	46.000.860.000	34.329.000.000	1.716.450.000	61.277.265.000	486.327.500	4.806.060.000
	effectif de Lomé	effectif de Lomé	effectif de Lomé	effectif de Lomé	effectif de Lomé	effectif de Lomé

N.B : Données actualisées par le COSTT en Janvier 2012

Paiement des impôts sur revenus des transporteurs routiers (IRTR):

Lola AKOMATSRI

La pomme de discorde entre les Zémidjans et la DGI

L'on se rappelle la grogne des conducteurs de taxi-motos le 29 Mai dernier contre les collecteurs de l'Inspection d'Assiette et de Contrôle (IDAC). Mais la mésentente entre les deux parties ne date pas d'aujourd'hui. Il n'est pas rare d'assister à des scènes de courses poursuites dans les rues de Lomé entre taxi-motos et percepteurs. En effet, l'Etat ne veut pas laisser lui échapper le pactole des impôts sur les revenus des transporteurs routiers (IRTR), estimée à près de 500 millions par an tandis que les zémidjans rechignent à être en règle avec la fiscalité pour cause de cherté du prix des carburants et autres frais connexes.

Depuis l'apparition des taxi-motos au Togo, le payement des impôts a toujours constitué une question sensible et épineuse qui divise les syndicats des conducteurs de taxi-motos et la Direction Générale des Impôts. La preuve, au cours des années la loi en vigueur sur la perception et le recouvrement de l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR) a connu plusieurs modifications. Tantôt imposée par les autorités au grand des syndicats tantôt faisant l'objet de consensus avec ces derniers.

L'IRTR à travers le temps

L'article 190 du chapitre 5 du Code général des Impôts au Togo stipule que « Il est institué au profit du Budget Général une taxe dénommée Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR). Cette taxe est due à raison de chaque véhicule et/ou engin motorisé immatriculé en République Togolaise par toute personne physique exerçant elle-même et/ou par l'intermédiaire de tiers, l'activité de transports de personnes ou de marchandises ou de bétail, et autres activités, à but lucratif et ne réalisant pas un chiffre d'affaires supérieur à vingt (20) millions et ne tenant pas une comptabilité régulière et complète ». C'est donc à cette disposition que sont soumis les conducteurs de taxi-motos sur l'ensemble du territoire nationale. Ils sont donc tenus à une cotisation de 8 000 francs CFA par année. Cependant, les modalités de payement de cette taxe qui constitut la pomme de discorde d'une part entre les conducteurs, leurs syndicats et la DGI par le truche-

La Direction Générale des Impôts

(Suite à la page 9)

La pomme de discorde entre les Zémidjans et la DGI (Suite de la page 8)

ment de l'Inspection d'Assiette et de Contrôle (IDAC) chargée de la perception de ces taxes.
En effet, selon le code général des impôts en vigueur dans les années 92, le conducteur de taxi-moto devrait s'acquitter de cette taxe en « une seule tranche ». Une disposition que respectaient très peu les zémidjans qui estimaient que le fait de payer en une seule fois était trop pesant pour leurs bourses. Surtout que la plupart une fois arrêté par les agents de la police qui assistent les percepteurs d'impôts, ils sont sommés de régler sur le champ la somme due pour être en règle avec la fiscalité. Mais suite aux plaidoyers des syndicats, la législation s'est un peu assouplit avec les nouvelles dispositions du circulaire d'application N° 018/MEF/DGI du 01 Avril 1997 portant perception, contrôle et recouvrement de l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR), soumettant désormais les véhicules motorisés à deux roues à un paiement trimestriel de l'IRTR. Ce qui signifiait que le paiement des 8 000 FCFA était subdivisé en quatre (04) tranches à raison de 2000 FCFA par tranche. « *Cela permettait aux conducteurs de taxi-motos de s'acquitter des frais d'un trimestre avec les recettes d'une journée* » affirme François Komlanvi Agbo, coordinateur du Collectif des Organisations Syndicales des Taxi-moto du Togo (COSTT).
Le grand soulagement était venu suite à l'augmentation du prix des carburants le 04 Juin 2011, où le gouvernement en Conseil des Ministres, avait pris une série de mesures d'accompagnement dont l'exonération de l'impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers. Depuis lors, les zémidjans vaquaient librement à leurs occupations sans être inquiétés jusqu'en début 2012 où une fois encore l'histoire tourne au vinaigre entre eux et les autorités des impôts.

Une grogne qui couve dans l'ombre

Le 31 Mars 2012, dans un communiqué de la Direction Générale des Impôts (DGI), il a été signifié aux transporteurs routiers dont les taxi-motos la reprise du paiement de l'impôt sur les revenus des transporteurs Ce qui a provoqué la colère des conducteurs des taxi-motos qui pour manifester leur mécontentement ont boycotté le paiment du premier trimestre de l'IRTR puis protesté dans les rues et chassé à coup de jets de pierres les agents percepteurs de l'Inspection d'Assiette et de Contrôle
Une décision désavouée également par les syndicats qui affirment ne pas avoir été consultés au préalable. « *Cela n'est pas tolérable car aucune notification n'a été faite aux syndicats pour les prévenir de la reprise des perceptions des impôts. Normalement, la DGI devait discuter avec les organisations syndicales qui ont participé aux négociations au sein du dialogue social pour l'exonération* » a affirmé Komlanvi AGBO du COSTT. Pour la DGI, cette décision est motivée par le souci de normaliser le processus de mobilisation des recettes publiques au niveau du fisc, compte tenu de l'impératif pour l'Etat de respecter les prévisions budgétaires de l'année en cours. Il faut rappeler que selon les statistiques officielles de l'Etat, les IRTR rapportent à l'Etat environ 486.327.500 FCFA par an.

Pire, la DGI durcit le ton en sommant les zémidjans de payer leurs impôts sous peine de sanctions. Dans un communiqué datant du 04 Juillet dernier, la Direction Générale des impôts rappelait aux taxi-motos que « la perception de l'IRTR au titre du 2è trimestre débutera et se poursuivra jusqu'au 31 Juillet 2012 ». Passé ce délai, « les contrôles débuterons le 1er Août et se poursuivront jusqu'au 30 Septembre 2012 sur toute l'étendue du territoire national. Les sanctions prévues par la loi seront appliquées aux retardataires » souligne le communiqué.
Rappelons qu'en ce qui concerne les sanctions, la loi stipule que « l'absence du titre de paiement de l'IRTR constatée lors du contrôle constitue une infraction telle que prévue à l'article 196 du CGI. Cette infraction entraîne le retrait des pièces et la mise en fourrière du véhicule par l'agent chargé du contrôle. Les pièces retirées et le véhicule saisi ne sont restitués que sur présentation du titre de paiement ».
Déjà dans les rues, les conducteurs de taxi-motos fulminent leur colère et promettent attendre de pieds fermes les percepteurs d'impôts. Une situation qui laisse présager des lendemains sombres.

Rencontre avec Evora Ayité, conducteur de taxi-moto

«Je ne compte pas exercer ce métier toute ma vie»

Près de la moitié de la jeunesse togolaise se retrouve aujourd'hui dans le métier de Zémidjan. Dans le cadre de notre enquête sur ce métier, nous avons rencontré un jeune qui exerce ce métier depuis près de trois (03) ans et qui a accepté de se confier à nous. Lisez. plutôt!

Focus Infos : Comment êtes-vous arrivé au métier de Zémidjan ? Depuis combien de temps avez-vous commencé par exercer?

Evora Ayité : Je travaillais dans une société qui appartenait à un Français. Il s'est fait que mon patron est décédé. Suite à cet événement tragique et ne trouvant plus un autre emploi, je suis devenu par la force des choses un conducteur de taxi-moto, puisque j'avais déjà la moto. Ça fait trois (03) ans que je suis dans le métier. Je suis toujours ambulant, je n'ai pas de station.

F.I : A combien pouvez-vous évaluer vos revenus mensuels ?

E.A : C'est tout à fait relatif dans la mesure où ça dépend de comment tu veux l'argent. Comme moi je n'ai pas quelqu'un à qui faire des comptes en fin de semaine, trois (03) mille francs cfa par jour me suffit largement. Parfois même je trouve cet argent avant midi. Je ne me soucie plus pour travailler l'après-midi. Je m'occupe de certains petits trucs qui sont aussi mes business personnels. En fin de compte, avec le zémidjan, je peux ramasser au moins 60 000f cfa par mois.

F.I: Avez-vous une famille ? Est-ce que vous arrivez à en prendre soin grâce aux revenus du Zémidjan ?

E.A : Bien sûr que j'ai une famille. J'ai une femme et deux enfants. Naturellement, le métier de Zémidjan ne peut m'aider qu'à subvenir à une partie des besoins de ma famille. Mon enfant aîné va à une école qui coûte pratiquement 95 000 F CFA. J'ai un bébé de 7 mois. Imaginez un peu les dépenses qu'engendre la prise en charge des nouveau-nés. Donc, c'est pour vous dire que les revenus de zémidjan ne permettent pas de subvenir totalement aux besoins de ma famille. Je me débrouille sur d'autres fronts.

F.I : Comment arrivez-vous à gérer la cherté des carburants ?

E.A : Vue les enquêtes que nous avons fait nous-mêmes, nous sommes arrivés à la conclusion que les stations services nous trichent. La quantité demandée n'est pas toujours ce qu'on nous sert. Nous préférons nous approvisionner en carburants frelatés, puisque là nous voyons exactement si c'est un (01) litre que nous avons demandé. Et avec un litre à 500 ou 550FCFA, on peut faire au moins 1500 FCFA avec ça. Parfois, il arrive que le litre du carburant frelaté soit cher qu'à la station service. Nous préférons l'acheter comme ça, parce que au moins nous sommes sûrs qu'on ne nous triche pas.

F.I : Racontez-nous un peu votre journée type (les heures de travail, de pause, endroits, combiens de courses)

E.A : Vous savez, il n'y a pas trop de sécurité à Lomé. D'aucuns se lèvent à 03 heures ou 04 heures du matin. Moi je ne peux pas le faire. Je quitte la maison à 7 heures. A midi, je rentre pour voir ma femme et ma petite fille à la maison. Je ressors vers 15 heures. Je reviens à 19 heures parce que parfois je vais à l'église. C'est pourquoi je reviens tôt le soir pour cette activité spirituelle. Bien que souvent je fasse mes tours à Lomé, je préfère aussi faire de longues distances. Ça arrange, vous comprenez un peu ?

F.I : Comment vous sentez-vous après une journée de travail ?

Evora Ayité : Là, je ne te dis pas. Après une journée de travail, je me sens très cassé. Si arrivé à la maison on ne se presse pas pour se laver, il peut alors arriver qu'on se retrouve le petit matin très sale, parce qu'on n'a pas pris la peine de se laver la veille. Il m'arrive parfois même de somnoler devant mon repas s'il n'y a pas ma femme à mes côtés. Il faut dire que cette fatigue intense que nous ressentons est due à l'état de nos routes. C'est vraiment déplorable.

F.I : Rechignez-vous à payer vos impôts aussi ou vous êtes en règle avec l'Etat ?

E.A : Quand moi j'ai commencé, je payais mes impôts. Mais il s'est passé un incident un jour et j'ai juré de ne plus en payer. J'avais payé pour toute une année. Ce jour-là, j'avais oublié ma carte à la maison. Ils m'ont arrêté. J'avais pris une autre moto. Le temps d'aller et revenir, ils ont embarqué la moto pour la fourrière. Je suis allé là-bas leur montré toutes les pièces justifiant que j'ai payé pour toute l'année. Ils ont refusé de me laisser la moto. Comment on peut imaginer que dans ce pays où tout est compliqué, un conducteur de taxi-moto puisse payer ses impôts pour un an et qu'on vienne encore saisir sa moto pour toute une journée ? Je me dis que ces gens ne cherchent que leurs intérêts. Donc, je ne donne plus.

F.I : Est-ce que vous pensez faire ce métier toute votre vie ou avez-vous d'autres ambitions ?

E.A : Le zémidjan est un business, un tremplin pour moi. Je veux avoir une assise financière pour pouvoir faire autre chose. J'ai d'autres projets plus ambitieux que ce métier. Je ne compte pas exercer ce métier toute ma vie.

Pour leur insertion professionnelle
400 jeunes artisans ont reçu des kits de travail

Franck NONNKPO

Amlamé, chef-lieu de la préfecture de l'Amou, situé à 190km au nord-ouest de Lomé, a accueilli le 05 juillet 2012, une cérémonie officielle de remise de kits d'outillage à 400 jeunes artisans (246 garçons et 154 filles) issus de 26 corps de métiers. Le geste vise à faciliter l'insertion professionnelle de ces jeunes en fin de formation et entre dans le cadre du projet d'insertion des jeunes artisans , porté par le Ministère du Développement à la Base , de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

La cérémonie présidée par le Premier ministre, Gilbert Fossoun HOUNGBO, s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, dont Mme Victoire TOMEGAH-DOGBE,

Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, des députés et des opérateurs économiques.

Les kits , d'une valeur de 80 millions FCFA, sont composés notamment de postes-à- souder, de brouettes, d'étaux, de métiers –à-tisser, de caisses-à- outils, d'appareils photos numériques, de machines à coudre, de machines à broder, de séchoirs, de marteaux, de scies ,de meules...

Les bénéficiaires parmi lesquels des maçons, plombiers, mécaniciens, vulcanisateurs, électriciens , tapissiers, tisserands, coiffeurs, photographes, couturiers... ont reçu en novembre 2011, une formation en entreprenariat ayant coûté 25millions de FCFA .

Pour Mme TOMEGAH-DOGBE « parmi les jeunes qui sortent chaque année des centres d'apprentissage ou de formation professionnelle, nombreux sont ceux qui éprouvent d'énormes difficultés pour s'insérer et exercer le métier qu'ils ont appris ». La fermeture prématurée des ateliers , un fort taux d'inactivité et le sous emploi sont quelques unes des difficultés que connaissent ces jeunes auxquels le projet d'insertion apporte un appui matériel pour renforcer leurs moyens de production tout en leur apportant une formation en entreprenariat afin de leur permettre de mieux gérer leurs activités . « Ce projet a été initié par mon département en vue de répondre à un besoin d'accompagnement observé au niveau des jeunes diplômés de la formation professionnelle pour faciliter leur insertion sur le marché du travail » , a souligné Mme Victoire TOMEGAH-DOGBE .

Les bénéficiaires posant avec le PM et Mme TOMEGAH-DOGBE (au centre)

Le représentant du Président du conseil permanent des Chambres Régionales des Métiers, M. Théodore AGOSSOU, et la Porte-parole des bénéficiaires Mme DIABO Dodjidjonam ont témoigné leur gratitude aux autorités pour ce geste salutaire pour les jeunes artisans.

Une première vague de 600 jeunes artisans formés avait bénéficié en mars 2011, de kits d'outillage d'une valeur de 56millions de FCFA, lors d'une cérémonie officielle à Tsévié, présidée par le Chef de l'Etat. Parmi ces jeunes, YERIMA Essossidifèzi, tapissier actuellement à Sotouboua témoigne : « Après ma formation, je ne savais quoi faire pour m'acheter le matériel de travail. Aujourd'hui, grâce à ce projet, j'ai pu m'installer à mon propre compte et par mon travail je subviens à mes besoins et à ceux de ma famille ».

Au total 1000 jeunes artisans ont bénéficié de ce projet de2011 à ce jour. Prévu pour s'étaler sur 5ans, le Projet d'insertion professionnelle des jeunes artisans, d'un coût total de 1,5 milliards de FCFA,(financé sur le budget de l'Etat avec une contribution de la Présidence de la République, du PNUD, et de Togo cellulaire) ambitionne de couvrir toutes les préfectures du Togo d'ici à fin 2015 . Durant cette période, 5000 jeunes à raison de 1000 par an seront formés et appuyés.

Foire artisanale du Togo
Kara abrite la 5ème édition

Franck NONNKPO

Après Atakpamé, Lomé, Kpalimé , Sokodé, c'est le tour de Kara d'accueillir la foire artisanale du Togo qui est cette année à sa 5ème édition .Ouverte le samedi dernier , la 5ème foire artisanale du Togo se poursuit jusqu'au 15 juillet 2012 sur l'esplanade du Palais des Congrès de Kara. « L'artisanat togolais dans le commerce international », c'est le thème retenu cette année.

15 Pays de la sous-région ouest-africaine dont notamment le Burkina-Faso, le Bénin, le Mali, le Niger, le Togo... prennent part à la foire. Près de 200 stands sont dressés pour presque autant d'exposants parmi lesquels on retrouve des tradithérapeutes, des fabricants de parfums, des couturiers de vêtements traditionnels, des sculpteurs, des potiers et plusieurs sociétés de la place telles que Togo cellulaire, Moov, Port autonome de Lomé, la Direction des impôts (partenaire officiel de l'événement).

A l'ouverture de la rencontre, le Préfet de la Kozah, le Colonel Bakali, a indiqué que la foire n'est pas seulement une opportunité de réjouissances mais aussi et surtout une occasion de rendre hommage aux artisans togolais et de la sous-région.

Selon le Président du Conseil permanent des Chambres régionales des métiers, M. Issa Mohamed, dans les années 70, l'artisanat participait pour près de 7% au PIB national et avait environ 3000 emplois. Mais aujourd'hui, grâce à l'émergence d'une nouvelle génération d'artisans dont le niveau d'instruction est plus élevé, la contribution du secteur au PIB est passée à 18%. Cependant malgré son importance, l'artisanat togolais reste confronté à plusieurs défis liés notamment à la compétitivité et à la concurrence sur le marché international. Aussi le gouvernement, consciente de la situation a-t-il mis en place une politique dont l'objectif est de rendre le secteur plus attractif et plus compétitif à l'horizon 2030.Les efforts du gouvernement, dores et déjà, portent leurs fruits.

M. TOFIO Kossi, Directeur Général Adjoint des Impôts, a pour sa part montré l'importance de la foire artisanale pour les artisans, les opérateurs économiques et le fisc togolais. La Direction des Impôts est soucieuse de participer à l'essor des PMI/ PME, c'est ce qui justifie, selon M. TOFIO, sa fidélité à la foire artisanale, un cadre idéal pour sensibiliser les populations sur l'importance du paiement des impôts.

Coupure du ruban symbolique

Pour Mme GNASSINGBE Essomanda, Présidente du Comité d'organisation de la foire artisanale du Togo, l'initiative constitue pour les paysans togolais une plateforme d'échanges et de promotion de leurs œuvres. Elle leur permet d'innover, de jauger leur niveau, valoriser leur talent.

La foire artisanale du Togo est désormais ancrée dans les habitudes, et l'artisanat au Togo s'est doté d'une politique nationale et d'un code voté début juin 2012, pour une meilleure participation du secteur à l'économie nationale ; c'est l'essentiel à retenir du discours d'ouverture du représentant du ministre du Développement à la Base, de l'artisanat, de la Jeunesse, et de l'Emploi des jeunes, M.Komi KADARING .

Plusieurs activités sont au progamme de la foire notamment des conférences-débats, des concerts, un concours de musique...

Occasions CFAO
à saisir

Pick-up
double cabine

Fortuner

Véhicules à faible kilométrage
+ 6 mois de garantie constructeur
+ possibilité de crédit bancaire

CFAO MOTORS TOGO
cfaogroup.com

Bd Eyadema - B.P. 332 - Lomé
Tel.: +228 22 23 31 00 / 90 90 40 40 Fax : 22 21 36 71 - cfaotogo@cfao.com

Migration et développement

Les journalistes formés sur la question

Franck NONNKPO

Le 4ème pouvoir au service des Togolais de l'extérieur », tel est le thème d'un atelier de formation à l'intention des journalistes, tenu le lundi 02 juillet dernier dans les locaux de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication(HAAC). Une vingtaine de journalistes ont pris part à cette rencontre organisée par les ONG Visions solidaires et Mars.

Des membres de la diaspora au cours de la rencontre

Plusieurs communications étaient au programme de l'atelier notamment : « *Migration au Togo : caractéristiques et gestion des flux migratoires* », « *Migration et Développement : impact économique des Togolais de l'extérieur* », « *Gouvernement et diaspora : les actions du gouvernement togolais envers les Togolais de la diaspora* », etc.

La rencontre a permis aux participants de cerner les enjeux et les défis de la migration, les efforts des autorités en faveur des Togolais de l'extérieur.

Des exposés et discussions, il ressort que les Togolais voyagent beaucoup. Selon le Capitaine SIMTAYA, Directeur de l'immigration à la Direction générale de la documentation nationale, en 2011, près de trois millions deux cent mille (3.200.000) Togolais ont traversé les frontières.

Les pays d'accueil restent essentiellement ceux de la sous-région ouest africaine, l'Union Européenne et les Etats Unis.

Par ailleurs l'atelier a permis de noter que la diaspora togolaise apporte une part substantielle à l'économie nationale. Selon une étude de la Banque Mondiale, les Togolais de l'extérieur ont envoyé au pays plus de 9OO milliards de FCFA, ces dix dernières années .

Pour mieux capitaliser cette force économique, le gouvernement a mis en place une stratégie marquée notamment par la création de la direction des Togolais de l'extérieur en 2005, l'approbation en Conseil des Ministres d'une déclaration de politique nationale en faveur de la diaspora, le 22avril 2011...

Canalsat et Canal+ deviennent plus accessibles

F. N.

Mme Julie VINAY et le DG de Media+

Canal+ et Canalsat changent... et ça change tout », c'est désormais le slogan de ces deux sociétés qui viennent de procéder à un réajustement de leurs offres et services. Une conférence de presse a été organisée à cet effet le mardi 03 juillet 2012, à Lomé.

Selon Mme Julie VINAY, Manager Zone Canal+ Canalsat, qui s'exprimait au cours de la rencontre, dorénavant il est proposé à l'abonné 4 formules :

-les 5 chaînes de Canal+ à 10 .000FCFA par mois

- Canalsat Access (56 chaînes) à 5000FCFA/ mois

-Canalsat évasion (74 chaînes) à 10.000FCFA/ mois

-tout Canal 40.000FCFA/ mois

Une offre plus simple et plus modulable, les chaînes de Canal+ plus accessibles, 15 nouvelles chaînes sur Canalsat, un meilleur rapport qualité- prix, tels sont les avantages que tire l'abonné de cette nouvelle donne.

Pour un meilleur accès aux services de Canal+, Canalsat, il est prévu l'ouverture de nouveaux points de vente agréés et boutiques Canal+, l'accélération du déploiement de nouveaux moyens de paiement : la carte de recharge, le paiement par mobile.

Rencontre INAM-Médias :

L'INAM pour une amélioration de ses prestations

Lola AKOMATSRI

Dans le cadre de la vulgarisation des dispositions de régime d'assurance maladie au Togo, l'Institut national d'assurance maladie (INAM) a organisé le 06 juillet 2012, une journée d'information à l'intention des medias. Ils ont été outillés sur les mécanismes et fonctionnement du régime national obligatoire d'Assurance Maladie.

« *Notre objectif est d'éclairer les journalistes sur le mécanisme et le fonctionnement du régime obligatoire d'assurance maladie afin que les médias soient des pourvoyeurs avisés d'informations de qualité aux assurés, prestataires et à toute la population* » a affirmé Myriam Dossou, Directrice générale de l'INAM,

Depuis que L'INAM a démarré ses prestations le 1er Mars 2012 sur toute l'étendue du territoire national, plus de 80% des fonctionnaires ont déjà bénéficié de ses prestations.

Des prestations qui vont des consultations où on enregistre plus de 12 000 bénéficiaires aux analyses médicales et traitements médicaux. On note plus de 51 000 personnes qui ont vu leurs prescriptions médicales prises en charge par l'INAM.

Pour Myriam Dossou, Directrice générale de l'INAM, « *l'instauration de cette assurance constitue une réforme majeure dans le financement de la santé au Togo où les ménages supportent bien au-delà de 50% les dépenses de santé par paiement direct des soins*».

Ainsi la mise en place de la couverture sociale pour les agents publics qu'ils soient en activités ou à la retraite et assimilés notamment les paramilitaires, les agents des collectivités locales et des institutions de la République, est la première étape de la politique du gouvernement afin de mettre en place un système de couverture universelle du risque maladie. Ceci afin de faciliter l'accessibilité aux services de santé à tous les togolais.

Il permet la couverture sociale des agents et de leur conjoint de même qu'un maximum de quatre enfants âgés de 21 ans au plus. Pour en bénéficier, les agents en activité, sont tenus de verser une cotisation mensuelle fixée à 7% du salaire de base, répartie entre le travailleur (3,5%) et l'employeur (3,5%). La cotisation à charge des agents à la retraite est prélevée mensuellement à la source sur la pension de l'agent par la Caisse de retraites du Togo qui transfère ce montant à l'INAM. Ces prestations sont disponibles dans environ 700 unités de soins, hôpitaux et centres médico-sociaux sur toute l'étendue du territoire national.

Cependant, le changement induit par la mise en œuvre de l'assurance maladie des fonctionnaires ne se fait pas sans difficultés. L'INAM affirme être confronté essentiellement à l'insuffisance d'informations des assurés sur les règles de prise en charge des soins.

Ce qui débouche sur des problèmes tels que la plainte des assurés sur les prix de base des remboursements, le nombre sans cesse croissant des demandes sur des prestations devant faire l'objet d'une entente préalable entre l'assuré et le conseil médical de l'INAM notamment les séances de rééducation, les interventions chirurgicales et soins programmés, la lunetterie, les prothèses et certaines analyses médicales et radiologiques.

A cela s'ajoute la prescription irrationnelle des médicaments aux assurés dans les officines, la pénurie de médicaments essentiels dans les structures publiques de même que le mauvais accueil des assurés dans les structures médicales.

Maryam DOSSOU, DG de l'INAM au milieu

Pour cela, l'Institut National d'Assurance Maladie s'engage à réviser périodiquement les actes sous entente préalables, à multiplier les actions de sensibilisations et d'explications à l'endroit des assurés à mettre en place des points focaux dans les CHR et CHU sur l'ensemble du territoire et organiser des actions de plaidoyers à l'endroit des responsables sanitaires.

Mais le véritable enjeu pour l'INAM réside dans la capacité du régime à s'autofinancer durablement en préservant un équilibre technique stable que dans l'adhésion de la population et des acteurs au projet, grâce à une parfaite compréhension du modèle économique et social mis en œuvre.

« L'INAM étendra d'ici quelques mois la couverture sociale à toutes les couches sociales dont le secteur privé et le secteur informel » a affirmé le Dr Béwéli Essotoma, Médecin Conseil Principal de l'INAM.

FOOTBALL / Dernier tour éliminatoire de la CAN 2013 :

Le Togo doit passer le Gabon pour se retrouver en Afrique du Sud

Martial B.

Le tirage au sort du dernier tour qualificatif pour la CAN 2013 dont la phase finale se dispute en Afrique du Sud, a été effectué jeudi 06 juillet dernier au pays de Nelson Mandela. Les Panthères du Gabon constituent le nouveau challenge qui attend les Eperviers du Togo en pleine reconstruction pour une place en Afrique du Sud en 2013.

Les Eperviers du Togo

Plus qu'une phase, aller- retour et les 16 pays qualifiés pour la prochaine CAN seront connus. Pour ce dernier test les Eperviers doivent résoudre l'équation gabonaise dans une confrontation directe dont la manche aller se joue au Gabon le 09 septembre prochain. Auteur d'une extraordinaire CAN 2012 avec une qualification au quart de finale, le Gabon est un adversaire à prendre au sérieux. Pour les éliminatoires de la CAN 2010 les deux pays se sont retrouvés dans le même groupe. On se souvient que les Panthères avaient dominé les Eperviers, à aller, à Libreville, sur la marque de 3 à 0 avant de s'incliner à Lomé sur un score étriqué de 1 à 0.

Tchanilé Tchakala, l'entraîneur adjoint des Eperviers s'est réjoui du tirage. « C'est un bon tirage. On n'est pas tombé sur un très grand morceau tel que le Ghana ou la Côte d'Ivoire. Mais nous n'allons pas seulement nous focaliser sur leurs performances lors de cette CAN disputée à domicile.

C'est une confrontation aller retour et il nous revient dans ce cas de bien nous préparer », a déclaré l'adjoint au technicien français Didier Six.

Les matches aller auront lieu les 7, 8 ou 9 septembre sur le terrain du premier pays nommé. Les matches retour les 12, 13 et 14 octobre 2012. Les 15 équipes victorieuses rejoindront en phase finale l'Afrique du Sud, pays-hôte, qualifiée d'office.

Le tirage au complet :

Mali - Botswana
Zimbabwe - Angola
Ghana - Malawi
Liberia - Nigeria
Zambie - Ouganda
Cap Vert - Cameroun

Mozambique - Maroc
Sierra Leone - Tunisie
Guinée - Niger
Soudan - Ethiopie
Libye - Algérie
Côte d'Ivoire - Sénégal
RD Congo - Guinée Equatoriale
Gabon - Togo
Centrafrique - Burkina Faso

RUGBY / Tournoi Africa Cup :

Le Niger s'adjuge le Trophée, le Togo se contente de la finale plate

Le Niger s'offre le Trophée du Tournoi à sept (7) devant le Ghana battu en finale par 12 points contre 5. Organisée conjointement par la Fédération Togolaise de Rugby (FTR) et la Confédération Africaine de Rugby (CAR), la compétition a réuni pendant deux jours (du 29 au 30 juin) sept nations au stade d'Agoè, le Mali, le Burkina-Faso, le Benin, l'Egypte, le Niger, le Ghana et le Togo qui s'est contenté du trophée de la finale plate face à l'Egypte dominé 7-5.

Cinq matchs, quatre victoires et un nul, c'est le parcours élogieux du désormais champion du Tournoi à 7, le Niger qui a confirmé sa suprématie en s'adjugeant le trophée devant le Ghana 12 points à 5, soit deux essais et une transformation réussie par les Nigériens contre un seul essai à l'actif du Ghana.

Déjà finalistes par deux fois des compétitions africaines en 2009 et 2011, les Zébus du Niger se sont résolument engagés et ont gagné le pari du rugby à 7 en battant les Black Stars du Ghana. Au cours du challenge final de 2x10 min comme le font dans les compétitions de rugby, ce sont les Nigériens qui ont été les premiers à être réalistes avec un essai (5 points) réussi à la 4 min par Yacoubou Kadri, suivi d'une transformation de 2 points d'Eric Zougbega pour le 7 points victorieux du Niger. Les tentatives du Ghana de revenir au score seront heurtées par les rugbymen nigériens très forts en plaquage, qui les ont contraint à ce score à la pause.

A la reprise, les Ghanéens malgré leur détermination, ne réussiront qu'un seul essai (5 points) en fin de partie insuffisant pour aller en prolongation. Une réalisation d'Emmanuel Carlos qui a réalisé 5 points au compteur des Black Stars.

En raison de l'absence de l'Algérie au dernier moment, le Togo pays hôte a présenté une deuxième équipe B. Dans cette poule, un challenge entre le 3e et le 4e a oppose le Togo et l'Egypte. Ce qui a permis à la formation Togolaise de remporter la finale plate.

Les trophées de vainqueur du tournoi et de la finaliste plate ont été remis aux Niger, et au Togo par le directeur national des Sports, M. Salokoffi, représentant le ministre des Sports. Le meilleur joueur du tournoi est attribué à Gueleyma N'gatte du Mali. Au terme du tournoi, le président de la FTR s'est dit satisfait de l'organisation et du déroulement du tournoi à 7. Il a par ailleurs expliqué que la fédération Internationale de Rugby (IRB) a introduit le rugby à 7 pour que la discipline puisse être acceptée dans la famille olympique.

1ÈRE COUPE AFRICAINE JUNIORS DE BEACH VOLLEY

Le Togo représente le continent en Août prochain

Beach Volley-ball, la compétition qualificative à la coupe du monde de l'été 2012 au Canada a désigné six nations chez les messieurs de même que chez les dames de moins de 20 ans. Le Togo, la Sierra-Léone, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, le Burundi et le Ghana représenteront l'Afrique chez les messieurs au Canada en Août prochain alors que le Nigeria, le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Guinée, la Sierra-Léone et le Ghana y seront en dames.

C'est à l'issue de la première CAN des juniors disputée à Lomé. La couronne de la première coupe africaine junior dès moins de 20 ans organisée du 29 au 1er juillet 2012 sur les plages de Lomé par la Fédération Togolaise de Volley-ball (FTVB) est allée dans la région des grands Lacs. En effet, le Burundi avec sa paire messieurs Briand Mugabowingabo et Yvan Dujundane d'une part ainsi que le tandem Rwandais dames composé de Nzayisenga Charlotte et de Mutatsumpundu Dénise de l'autre sont montés sur la plus haute marche du podium aux 3ème et derniers jours de la compétition.

Les burundais, 2e de la poule B ont tombé en demi-finale les Togolais avant de surprendre les Sud-Africains jugé favoris. Le duo burundais a mis la pression sur ses adversaires et remporté le 1er set (21-15). Le 2ème set sera également gagné (21-11) pour le 2 sets à 0 en faveur du Burundi.

Le Togo grâce au tandem Apezoumon Florent et Agbenyinou Antoine s'est contenté de la médaille de bronze avec en prime une participation à la coupe du monde en Août prochain au Canada. Les Togolais qui ont pris la tête de la poule A avec trois victoires en autant de sorties ont chuté par la suite en demi-finale devant le Burundi, battus 2 sets à zéro (12-21) ; (14-21). Ils se sont rattrapés en dominant la Siérra-Léone par 2 sets à 0. Chez les dames par contre, le Togo a été forfait, le titre est revenu à son adversaire, les Rwandaises.

Le président de la FTVB a apprécié l'organisation et a souhaité que les ambassadeurs du continent soient bien préparés pour une bonne représentation.

TENNIS / Un lot de matériels offerts à la FTT

La Fédération Togolaise de Tennis (FTT) vient de bénéficier de la part d'un équipementier Français, Technifibre, d'un lot de matériels grâce à un compatriote Didier Kunkel, instructeur de tennis résidant en France. La remise des matériels à la FTT a été effectuée par le directeur national, M. Salokoffi Eloi en présence du président de la FTT, Romain Tagba.

Deux cérémonies se sont déroulées sur le court de tennis de la Fédération Togolaise de Tennis (FTT) samedi 30 juin dernier. La première a permis de remettre un lot de matériels sportifs aux jeunes tennismen Togolais. Composé de chemise polos neufs et de jupes neuves, ce lot est estimé à environ quatorze millions sept cent quatre vingt mille (14.780.000 Frs CFA), et permettra de rendre effectif le développement de la discipline dans tout le Togo.

En réceptionnant les matériels des mains du directeur national, le président de la FTT, M. Romain Tagba Ataféitom, a remercié l'équipementier Technifibre et l'intermédiaire Togolais Kunkel Didier, . Selon M. Tagba, ces équipements iront essentiellement au centre d'entrainement de la Fédération, dont les portes de la rentrée scolaire s'ouvriront bientôt à Lomé et aux clubs disposant en leur sein d'une école de tennis.

La seconde cérémonie a consisté à lancer le championnat inter-clubs de 2012 en présence du jeune pensionnaire du Centre de Formation de l'Afrique de l'Ouest et Centrale de Dakar, Antoine Gbadoé. L'ouverture du championnat inter-club a été marquée par la remise de 16 boites de balles de tennis ainsi qu'une enveloppe de subvention de 752.000 Fcfa aux huit clubs inscrits pour cette année.

Aussi la nouvelle d'une tournée européenne qu'entame le jeune Gbadoé Antoine en ce début de mois a-t-elle été dévoilée. Cette tournée selon les dires lui permettra de prendre part à une série de cinq tournois des 14 ans et moins en juillet et août 2012. Le jeune espoir Togolais fait partie de l'équipe africaine de la Fédération Internationale et de la Confédération africaine (ITF/CAT).

L'équipementier Technifibre est à sa seconde offre de lots de matériels.

Tournée nationale Cool catché-m'fri du groupe Toofan

Euphrasie YEME

De jeunes danseurs en pleine démonstration de Cool Catché

Depuis le 18 mai dernier, le groupe Toofan est pour la première fois en tournée nationale pour promouvoir le concept « cool catché » dont ils sont les créateurs. Dénommée, « cool catché-m'fri » cette tournée nationale se déroule en 3 phases, avec le soutien de Togo Télécom, partenaire de l'évènement, qui profite aussi pour faire la promotion de ses produits.

« *L'importance des TICS dans l'éducation* », c'est le thème retenu pour cette tournée qui a sillonné l'intérieur du pays les villes telles que Dapaong, Sokodé, Kara, Atakpamé, Tsévié, Kpalimé; et à Lomé : Agoè-Vakpossito, et Baguida. Huit spectacles au total qui ont connu la participation de 20 groupes de danses venues concourir pour le prix du meilleur groupe cool catcheur m'fri. Ces différents groupes ont émerveillé le public et surtout les Toofan qui ont retenu 10 groupes champions à l'issue des trois premières phases. Les dix vainqueurs s'affronteront en demi-finale lors des Evala à Kara le 25 Juillet prochain. Deux groupes finalistes vont se mesurer en première partie du concert du 12 août au Stade de Kégué, devant les ténors de la promotion de la musique africaine.

Selon le manager du groupe Toofan, Sylvestre GOUNOUBOU, « *cette nouvelle tendance cool catché n'épargne personne, adultes comme enfants, tous ont dansé sur les morceaux au rythme cool catché ; de Dapaong à Lomé, même les préfets et responsables administratifs n'ont pas pu rester indifférents* » ; comme quoi, la musique faisant partie de la carte d'identité d'un pays, il nous faut nous approprier pleinement le concept ''*cool catché* ''.

Pour Togo Télécom, c'est une belle expérience, qui a permis aux Toofan d'être en contact direct avec la population et surtout la jeunesse ; ils ont eu à les sensibiliser sur l'importance des TICS dans l'éducation, comment profiter des TICS pour réussir leurs études.

Le 12 août donc, les Toofan promettent de remplir les 30 000 places du stade de Kégué pour la grande fête du cool catché. En attendant le show du 12 aout, gardons la joie comme ils nous le demandent dans leur dernier morceau ; et servons de l'espoir comme le font nos ambassadeurs, ces derniers jours, du côté de la France.

ESCUTO

Franck NONNKPO

Une compétition pour l'émergence sportive et culturelle

Détecter les jeunes talents dans les domaines sportif et culturel à travers une compétition, c'est le défi que se lance ESCUTO (Emergence Sportive et Culturelle au Togo) . La première édition de cette initiative portée par l'association ''Océan'', a été lancée en juin 2012 à Lomé.

ESCUTO vise à susciter l'intérêt et l'implication de tous dans la pérennisation des acquis du sport et de la culture et à renforcer les échanges culturels et sportifs en milieu scolaire et non scolaire.

La première édition qui se tiendra de juillet à août 2012, mettra en compétition des élèves et des non scolarisés issus des cinq (05) blocs de Lomé .

Les concurrents s'affronteront dans les disciplines sportives telles que l 'athlétisme, le football, le judo, la natation, le basketball, le handball..

La grande finale aura lieu du 25 au 27 août au stade municipal de Lomé et la remise des médailles se fera au Palais des Congrès de Lomé ,en présence des autorités , avec à la clé , la prestation des artistes de la chanson et des humoristes.

« Tasso »: Grand prix d'expression culturelle

F. N.

Le 04 juin dernier, a été lancé à Lomé , un grand prix d'expression culturelle dénommé « Tasso » , qui en Kabyè, signifie « N'oublie pas ! ».

Découvrir les nouveaux talents togolais dans les arts du spectacle et de la scène, tel est le but de ce projet qui mettra en compétion des groupes et des créations de jeunes togolais dans les domanes des arts de la scène et du spectacle : théâtre , conte, slam, poésie, magie, cirque , acrobatie, jonglage, folklore, musique (traditionnelle et moderne), chorégraphie , danse traditionnelle et moderne.

Être togolais, avoir 25 ans au maximum, être amateur, voilà les conditions pour participer à « Tasso » . Le lauréat se verra remettre la coquette somme d'un million (1.000.000.) FCFA, à l'issue de la grande finale télévisée prévue pour le 18 août prochain dans la Salle Senghor, du Centre universitaire Saint-Jean (bas-fonds du Collège Saint-Joseph) à Lomé. Il sera élu par les téléspectateurs dont le vote comptera pour 50% et un jury de trois membres .

Des éliminatoires seront organisées dans toutes les régions du Togo selon le calendrier ci-après :

Samedi 07 juillet : Lomé et Dapaong

Samedi 14 juillet :Sokodé et Atakpamé

Samedi21 juillet :Tsévié

Samedi 28 juillet :Kara

F. N.

Exposition: «Pourquoi le pourquoi» 2ème volet

Depuis jeudi dernier et ce jusqu'au 21juillet prochain, se tient à l'Institut Français du Togo une exposition signée Claudio Kunakey, artiste plasticien togolais. « Pourquoi le pourquoi », tel est le thème de ce rendez-vous artistique dont le vernissage a rassemblé une foule importante de visiteurs parmi lesquels, M. Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo.

Claudio KUNAKEY

Cette exposition, fait suite à une précédente organisée par l'artiste en 2008 autour du même thème.

Au total, 25 œuvres de récupération et d'assemblage sont exposées pendant près de deux semaines.

Selon l'artiste, « Pourquoi le pourquoi » est un questionnement sur les événements fâcheux qui nous arrivent et que nous considérons comme une fatalité. « Il n'y a pas de fatalité », estime Claudio KUNAKEY ; « Nous devons plutôt nous remettre en cause dans les moments critiques afin de déterminer l'origine de nos difficultés », conseille l'artiste.

Plusieurs visiteurs présents au a vernissage, ont exprimé leur satisfaction par rapport à la qualité du travail abattu par l'artiste. C'est le cas de M. Gerry TAAMA, selon qui, chaque œuvre de Claudio, prise individuellement, est unique en son genre. « Mais l'ensemble constitue une grosse œuvre et je suis particulièrement heureux qu'elle soit d'un Togolais », a déclaré M. TAAMA.

« C'est vivant, c'est bon ! », a indiqué pour sa part M. Soké EDORH, parlant des œuvres exposées.

F. N.

Caravane du rire

Le groupe Gbadagog apporte la joie aux populations

S'unir pour rire ... », c'est autour de ce slogan que le groupe d'humoristes togolais Gbadagog , composé de Gbadmassi, Gogoligo , Agbasco et bien d'autres , a démarré depuis le 30 juin dernier, en partenariat avec Togo télécom, une tournée à travers le Togo. Dénommée « Caravane du rire », cette tournée s'achève en janvier 2013 et vise d'une part à participer à l'épanouissement culturel des populations et d'autre part à porter un message d'union et de mobilisation des énergies pour le développement du Togo. Il s'agit également, selon Gbadamassi, d'apporter aux populations la bonne humeur et la joie. Le rire, a –t-il assuré, guérit.

Pendant 07 mois, le groupe Gbadagog et Togo télécom poseront leur valise dans 21 localités du Togo pour divertir et éduquer les masses sur les faits de société et la problématique du développement. Par ce créneau, Togo Télécom va expliquer aux populations l'importance des télécommunications dans le processus de développement d'un pays et sa nécessité dans la société de l'information où nous évoluons.

La table d'honneur

L'événement a reçu le soutien de l'humoriste ivoirien Digbé Cravate, présent lors du démarrage à Kpalimé.

Constitué en 2003, le groupe Gbadagog s'est fait connaître du public togolais à travers ses interventions dans des émissions radio et télé. Au fil des années, le groupe s'est imposé et fait partie aujourd'hui des meilleurs au Togo et dans la sous région ouest africaine.

Togotelecom

INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1er Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux !

FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j

Prix de la clé HELIM Nomade : 24 995 F TTC

FACTURATION À LA DURÉE	
TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée

illico la fixe sans fil

Frais de mise en service Internet : 5 900 F TTC

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appellez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

COMITE NATIONAL MISS TOGO
moovsponsor officiel
Mettez le monde à vos pieds.
moov
no limit
Mettez tout le monde à vos pieds !
Suivez avec Moov l'évènement le plus glamour de l'année : l'élection de Miss Togo 2012, sous le thème « Les TIC au service de l'éducation des jeunes en milieu rural ». Les candidates inscrites disputerons d'abord la phase des régionales : le 14 juillet à Dapong, le 20 juillet à Sokodé, le 21 juillet à Kara, le 28 juillet à Notse et le 4 août à Lomé. Cette première étape déterminera les heureuses participantes à la grande finale qui se tiendra le 1er septembre et sera rediffusée en directe à la télévision nationale
Avec Moov, la plus belle femme du Togo est à l'honneur.
MISS TOGO
ELECTION 2012
Région des Savanes
DAPAONG 14 JUILLET
Entrée 2 000 f Réservation 3 000 f
Thème : Les TIC au service de l'éducation des jeunes en milieu rural.
groupe etisalat
www.moov.tg